

Province de Québec M.R.C. de Pierre-De Saurel  
Municipalité Saint-Gérard-Majella

**Présences**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le mardi le 3 septembre 2019, à compter de 20h00, forment quorum et siègent sous la présidence du maire M. Georges-Henri Parenteau et Messieurs les conseillers: Jean Beaubien, Éric Tessier, Jacques Mondou, Claude Villiard, Yvan Côté et Louis St-Germain.

Mme Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**2019-09-087**

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan Côté, appuyé par le conseiller M. Claude Villiard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 5.2 et en laissant le varia ouvert.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal
- 3- Administration générale
  - 3.1 Lecture et adoption des comptes à payer
  - 3.2 Rapport mensuel du maire
  - 3.3 Rapport mensuel des conseillers
- 4- Urbanisme
  - 4.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 200-2019 régissant le numérotage des immeubles
  - 4.2 Dépôt des soumissions pour la refonte des règlements d'urbanisme
- 5- Voirie
  - 5.1 Appel d'offres pour travaux d'asphaltage 2019 - dépôt des soumissions
  - ~~5.2 Travaux d'asphaltage - nouvel appel d'offre~~
  - 5.3 Appui à la Municipalité de Saint-Robert - Amélioration du Boulevard Fiset à Sorel-Tracy
  - 5.4 Droit de passage du Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu
- 6- Varia
- 7- Correspondance
- 8- Période de questions
- 9- Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2019-09-088**

**2.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2019, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Yvan Côté, appuyé par le conseiller M. Jean Beaubien et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal et d'en autoriser la signature.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2019-09-089**

### **3.1 Lecture et adoption des déboursés et des comptes à payer**

La directrice générale, Mme Anny Boisjoli, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer du 6 août au 3 septembre 2019.

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Yvan Côté, appuyé par le conseiller M. Jean Beaubien et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés au montant de 41,496.69 \$ pour la période du 6 août au 3 septembre 2019.

La liste des déboursés et comptes à payer est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **3.2 Rapport mensuel du maire**

Aucune mention.

### **3.3 Rapport mensuel des conseillers**

Aucune mention.

**Avis de motion**

### **4.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 200-2019 régissant le numérotage des immeubles**

Avis de motion est donné par le conseiller M. Yvan Côté qu'une copie du projet de règlement numéro 200-2019 a été remise aux membres du Conseil pour adoption à une séance ultérieure.

**2019-09-090**

### **4.1 Dépôt des soumissions pour la refonte des règlements d'urbanisme**

Considérant que les règlements d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella date de 1991;

Considérant que les membres du Conseil désirent procéder à une refonte complète des règlements d'urbanisme;

Considérant que deux soumissions ont été demandées pour la refonte des règlements d'urbanisme;

Considérant la soumission de Gaston St-Pierre et Associés inc. au montant de 34 955 \$ plus taxes applicables;

Considérant la soumission de Les Services exp inc. au montant de 18 900 \$ plus taxes applicables;

Il est proposé par le conseiller Jacques Mondou, appuyé par le conseiller Éric Tessier et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de mandater Les Services exp inc. au montant de 18 900 \$ plus taxes applicables pour la refonte des règlements d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2019-09-091**

### **5.1 Appel d'offres pour travaux d'asphaltage 2019 - dépôt des soumissions**

Considérant qu'un appel d'offres a été lancé par invitation à deux soumissionnaires pour les travaux d'asphaltage d'une partie du rang St-Antoine dans le cadre de la programmation des travaux de la TECQ ;

Considérant que deux soumissions ont été reçues en date du 23 août 2019;

Il est proposé par le conseiller M. Claude Villiard, appuyé par le conseiller M. Jacques Mondou et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de rejeter les deux soumissions considérant que les deux soumissions sont plus élevées que 100 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2019-09-092**

**5.3 Appui à la Municipalité de Saint-Robert - Amélioration du Boulevard Fiset à Sorel-Tracy**

Considérant la demande d'appui de la Municipalité de Saint-Robert relativement au mauvais état de la chaussée du boulevard Fiset;

Considérant que la population de Saint-Gérard-Majella utilise régulièrement le boulevard Fiset comme trajet pour aller dans la Ville de Sorel-Tracy;

Considérant que le boulevard Fiset est un prolongement de la route 132;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Jean Beaubien, appuyé par le conseiller M. Éric Tessier et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de demander au ministère des Transports du Québec de voir à l'amélioration de la chaussée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2019-09-093**

**5.4 Droit de passage du Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu**

Considérant la demande du Club V.T.T. Vagabond Bas-Richelieu concernant le droit de passer près du 212 rang St-Antoine;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Tessier, appuyé par M. Louis St-Germain et résolu d'autoriser le Club V.T.T. Vagabond du Bas-Richelieu à traverser le rang St-Antoine près du numéro civique 212 pour la saison hivernale 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**6. VARIA**

**7. CORRESPONDANCE**

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2019-09-094**

Vu l'épuisement des affaires soumises devant le Conseil, il est proposé par le conseiller M. Claude Villiard, appuyé par le conseiller M. Jean Beaubien et résolu que la séance ordinaire soit levée à 21h05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

---

Georges-Henri Parenteau  
Maire

---

Anny Boisjoli  
Directrice générale/secr.-trésorière

Je, *Georges-Henri Parenteau*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

---

M. Georges-Henri Parenteau, maire